

3.0- Eau de pluie, eau des rivières et eau des sources : le paysage de l'eau et ses transformations dans le Vézélien

par Rachel Etienbled et Janette Taillandier

Ce travail est consacré aux enjeux de la perception et de l'utilisation de l'eau dans certaines communes du Vézélien. Suivre la circulation de l'eau, sa gestion par les collectivités et les manières dont elle est perçue et utilisée par les individus et les groupes permet en effet de révéler un ensemble de réalités sociales, politiques et culturelles. Pour cela, il est néanmoins nécessaire de remettre en question « *la réduction de l'eau à un objet muet, donné pour évident, discret, désocialisé* » (Casciari & Van Aken, 2013 : 23), qui prédomine dans nos sociétés contemporaines depuis la constitution des réseaux 'modernes' d'eau potable et la 'domestication' des cours d'eau, notamment par la construction de barrages. La gestion de l'eau est en grande partie reléguée au domaine de la technique et rigoureusement séparée de la réalité empirique des individus. L'employé de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne nous affirme ainsi que « *la majorité des habitants ne sait pas d'où vient l'eau qui coule à leur robinet* ». Une approche anthropologique des perceptions et pratiques liées à l'eau permet de dépasser cette compréhension essentialiste de l'eau. En effet, l'eau est « *l'une des ressources les plus imbriquées dans les rapports sociaux et culturels* » (Casciari & Van Aken, ibid. 15). La gestion collective de l'eau entraîne des interactions diverses entre différents acteurs, qui peuvent prendre la forme de coopérations et d'accords, de négociations et de rapports de force. Par ailleurs, la perception et la gestion de l'eau d'une société mettent en lumière son rapport à l'environnement : dans les sociétés « modernes », la réduction de l'eau à une ressource qu'il s'agit de maîtriser est caractéristique d'une volonté de domination et de contrôle sur la 'nature', qu'on oppose à la 'culture'. Le réchauffement climatique et la récurrence grandissante des pénuries d'eau conduisent par ailleurs à une relative évolution de la conception de l'eau comme un « *objet [...] donné pour évident* ». La diminution des précipitations entraîne des changements importants dans le paysage et dans les pratiques collectives et individuelles : le niveau des rivières baisse, les mares et les trous d'eau se raréfient ; des restrictions d'eau peuvent être mises en place, les pratiques agricoles peuvent être amenées à évoluer.

Face à ces évolutions, la représentation de l'eau comme une ressource infinie est de plus en plus remise en question. De nombreux acteurs se questionnent sur les modalités de son utilisation et les manières dont elle pourrait être préservée. Il nous est toutefois apparu lors de notre enquête qu'il existe une dichotomie marquée entre les évolutions apparentes et les perceptions des individus : pour une majorité de nos interlocuteurs, l'eau reste une sorte d'évidence, un non-sujet ; nos questions donnaient souvent lieu à des réponses évasives ou des regards interloqués. Cela entre en résonance avec une affirmation de cet employé : « *tant que vous avez de l'eau au robinet, la population ne se pose pas trop la question de savoir s'il y en a un peu, beaucoup, s'il en reste pour un mois, deux mois, trois ans, cent ans* ». Nous souhaitons donc interroger les évolutions dans les perceptions et les pratiques qui entourent l'eau dans le Vézélien. Nous nous sommes intéressées particulièrement aux changements des dernières années, induits par le réchauffement climatique. Nous avons également introduit une perspective historique plus lointaine, permettant de mieux comprendre les évolutions et les enjeux contemporains. Notre enquête nous a amenées à travailler à la fois sur l'eau de pluie, l'eau des rivières et l'eau des sources. La distinction quelque peu artificielle entre ces trois « types » d'eau nous permet d'aborder des pratiques liées à ces différents moments du cycle de l'eau.

Notre questionnement sur les évolutions de l'eau et leurs conséquences nous a par ailleurs semblé indissociable de la question de la circulation de l'eau. En effet, la capacité de l'eau à relier différents espaces et différentes personnes s'est imposée à nous dès les premiers jours de notre recherche, notamment lors d'un entretien avec la présidente du syndicat d'eau de Sainte-Christine, qui nous a décrit les réseaux d'eau potable. Alors que nous souhaitions à l'origine étudier les enjeux liés à l'eau dans une commune spécifique, ce constat nous a incitées à laisser notre enquête se déplacer en suivant les flux de l'eau. Cela nous a notamment permis de percevoir les tensions, les rapports de force, les négociations et les coopérations liés à la gestion des réseaux d'eau potable par les communes. Les évolutions des cours d'eau, des réseaux d'eau potable et du taux de précipitations, liés à des facteurs climatiques, politiques et techniques, ont des conséquences diverses sur les perceptions et les pratiques des habitants du Vézélien. Comment ces évolutions influencent-elles les perceptions de l'eau, du paysage et de l'environnement des habitants, ainsi que leurs pratiques ? Comment transforment-elles les relations sociales et les hiérarchies entre les individus ou les collectivités ?

Pour répondre à ces questions, nous présentons dans un premier temps la nature de ces évolutions et la manière dont elles sont perçues par les habitants du Vézélien. Nous nous intéressons à la question de l'eau de pluie et de la sécheresse, puis à celle de l'eau des rivières, affectées par la construction de barrages au XX^{ème} siècle et par une baisse de niveau d'eau de plus en plus frappante ces dernières années. Nous décrivons dans un dernier temps les sources et les réseaux d'eau potable, en prenant pour exemple celui de Vézelay. Une seconde partie s'intéresse aux enjeux sociaux et politiques de l'accès à l'eau pour les communes et les habitants du Vézélien, et à la manière dont cet accès à l'eau est transformé par le changement climatique et des décisions politiques. Nous avons choisi de consacrer une dernière partie aux utilisations de l'eau dans le monde agricole ; si certains points abordés dans cette partie rejoignent des problématiques évoquées dans les parties précédentes, il nous a semblé plus cohérent de rassembler les enjeux du monde agricole dans une partie à part ; cela nous permet par ailleurs de développer plus longuement les descriptions de nos interlocuteurs et de leurs pratiques, et ainsi d'inscrire les enjeux que nous abordons dans la réalité quotidienne des individus. Notre enquête nous a amenées à travailler sur les communes d'Asquins, de Domecy-Sur-Cure, Pierre-Perthuis, Saint-Père et Vézelay ; à l'exception de Domecy-Sur-Cure, toutes ces communes s'approvisionnent en eau potable grâce aux sources que possède Vézelay. Elles se trouvent par ailleurs toutes dans la zone de gestion de la Cure, et sont donc concernées par les mêmes restrictions en période de pénurie d'eau. Nous nous fondons sur un ensemble d'entretiens, ainsi que sur plusieurs observations directes des pratiques de nos interlocuteurs. En ce qui concerne les perspectives historiques, nous avons travaillé à la fois à partir d'entretiens, qui nous permettent d'avoir accès à la manière dont nos interlocuteurs perçoivent le passé, et de sources écrites, afin de mettre en perspective les récits oraux.

Le paysage de l'eau dans le Vézélien et son évolution

L'eau prend plusieurs formes, l'eau de pluie, l'eau de rivière ou bien l'eau de source, et son utilisation varie selon ces formes. Dans cette première partie nous allons présenter les différentes formes de l'eau présentes dans le Vézélien et leurs évolutions, en commençant par l'eau de pluie.

L'eau de pluie

Le climat du Vézélien est un climat « *océanique frais se traduisant par des précipitations fréquentes et abondantes. Avec ses 800 mm annuels de pluie [...] De par la proximité du*

Morvan, les printemps sont humides, les étés sont chauds et orageux et les hivers sont assez rigoureux avec des risques de gel bien réels »¹⁵. L'eau de pluie a, ou plutôt a eu son importance dans la vie quotidienne des communes du Vézélien, et cela se retrouve dans l'architecture des bâtisses. Il se trouvait sous les maisons de Vézelay et des communes alentour des citernes d'eau, qui avaient pour fonction de récupérer l'eau de pluie par les toits. Comme nous l'a décrit le maire de Vézelay, il y a sous les maisons de Vézelay deux caves, l'une qui servait à accueillir les pèlerins et l'autre, la citerne d'eau. Les citernes récupéraient l'eau par gravité. Vézelay étant une commune située en hauteur, il était difficile de s'approvisionner en eau par des sources. En plus des citernes pour les particuliers, il y avait trois grandes citernes publiques, ainsi que la citerne de l'abbaye ; d'après plusieurs interlocuteurs, si celle-ci n'a pas été détruite durant la révolution française, c'est parce qu'elle alimentait en eau le village grâce à sa citerne. Concernant leur création, nous n'avons que très peu d'informations. D'après un étudiant ayant travaillé sur les sources et les citernes d'Asquins, le réseau d'eau de Vézelay daterait du XV^{ème} siècle environ ; le propriétaire du domaine des Mornes où se trouvent deux anciens réservoirs d'eau avec un système de récupération de pluie affirme quant à lui que ces réservoirs existent depuis le XI^{ème} siècle. Son domaine se situe dans la commune d'Asquins, et il pense que ses réservoirs ont été construits à peu près à la même époque que ceux de Vézelay. Sur l'écriteau d'information de la citerne de la Basilique de Vézelay, il est néanmoins précisé « *qu'aucun texte ne la [mentionne] jusqu'en 1729* ». Nous pouvons retrouver des citernes similaires dans d'autres communes aux alentours de Vézelay, comme à Asquins. Ces citernes ne sont dans l'ensemble plus utilisées, bien qu'il y ait des systèmes de récupération d'eau qui sont ou souhaitent être mis en place dans certaines communes.

Le climat semble néanmoins changer : l'adjoint au maire de Vézelay et le fontainier de Vézelay mentionnent un mois de mai 2022 très sec, ayant eu un impact sur les sources et les cours d'eau. Car la pluie est un élément essentiel dans le cycle de l'eau, au sens où ce sont les pluies qui alimentent les nappes phréatiques d'où puisent les sources. La région du vézélien est tout de même impactée par les pénuries d'eau récurrentes de ces dernières années. La zone de gestion de la Cure, dont font partie la majorité des communes du Grand Site de Vézelay, n'était pas encore placée en état d'alerte en juin 2023, contrairement à d'autres zones du département de l'Yonne, mais l'état d'alerte a été annoncé pour ces zones dans l'arrêté préfectoral du 28 juin 2023¹⁶. La zone de la Cure a également été classée au seuil d'alerte à l'été 2022, à celui de crise en 2019 et en 2020¹⁷. Ces seuils d'alerte de "sécheresse" ne doivent pas être compris comme des réalités objectives : Jeanne Riaux (2013 : 361) montre en effet que les modalités de calcul de ces seuils varient selon les départements et dépendent de facteurs géographiques, historiques, sociaux et politiques. Elle questionne par ailleurs la pertinence du terme de sécheresse : « *il s'agit plutôt de situations d'inadéquation des quantités mobilisables avec les besoins en présence, auxquelles la notion de pénurie correspond mieux* ». La région subit des forts orages, mais ce n'est pas cela qui permet de réalimenter les nappes phréatiques : l'eau tombe trop vite

¹⁵ Cahier des charges Vézelay modifié, Publié au BO du MAA (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) du 25 novembre 2021, p.6. Source :

<file:///Users/mac/Downloads/Cahier%20des%20charges%20Vezelay%20modifi%C3%A9%20VF-1.pdf>.

¹⁶ <https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Protection-de-l-environnement/Eau/SECHERESSE/28-juin-2023-Secheresse-des-pluies-insuffisantes-pour-une-amelioration-de-la-situation>

¹⁷ <https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Protection-de-l-environnement/Eau/SECHERESSE/Archives-Secheresse-2019/La-secheresse-s-accentue-dans-l-Yonne-quatre-secteurs-places-en-crise>

<https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Protection-de-l-environnement/Eau/SECHERESSE/Archives-Secheresse-2020/06-Aout-2020-la-secheresse-s-accentue-quatre-secteurs-en-crise>

et trop fort pour que la terre ait le temps de l'absorber, de sorte qu'elle va directement dans les rivières ou les points d'eaux. Qui plus est, les orages ne sont pas forcément les bienvenus : l'eau ruisselle, et risque d'abîmer les cultures agricoles. Les pénuries d'eau ne semblent pas préoccuper la majorité des habitants. Malgré certains événements marquants pour de nombreux interlocuteurs, comme la sécheresse de 1976, ceux-ci ne ressentent pas vraiment la diminution de l'eau, puisqu'il y a toujours de l'eau dans les rivières et dans les sources. Certains ont tout de même conscience de cette diminution, comme nous le souligne la sœur de l'adjoint au maire de Vézelay, que nous avons croisée au détour d'un chemin. Elle a grandi avec sa famille à Étang, et nous a parlé d'une baisse du niveau de l'eau dans les rivières comparativement à son enfance. Elle craint également que les nappes phréatiques ne se remplissent plus.

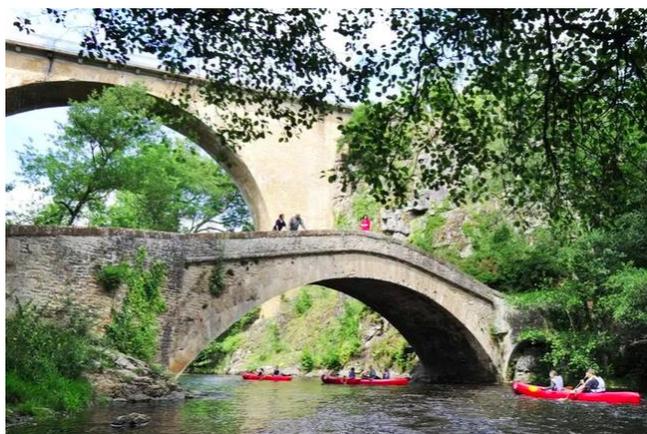
Pour le maire de Domécy-sur-Cure, même si les habitants commencent à prendre conscience que l'eau est un bien précieux, il reste encore du travail. Il appuie ses dires en nous racontant l'anecdote d'un éleveur qui a laissé couler l'eau toute la nuit dans l'abreuvoir de ses bêtes : à la suite, le château d'eau s'est retrouvé vidé de 80% de son eau le lendemain. Le fils d'une vigneronne nous dit ainsi : « *ici je sais pas si on a encore conscience de la pénurie d'eau* ». La sécheresse marque pourtant le paysage. Maurice, propriétaire du Domaine des Mornes regrette que depuis la fin des années 1980, les mares et les trous d'eau disparaissent progressivement. Il ne reste plus qu'un point d'eau sur son domaine, un petit étang. Cela affecte la faune de la forêt : les animaux sont contraints d'aller boire l'eau de la Cure, mais doivent parfois pour cela traverser la route, ce qui cause des accidents. Les sécheresses et les hausses de température affectent également les arbres de la forêt : 180 hectares de pins ont dû être coupés parce qu'ils étaient infestés par la scolyte¹⁸, et certains hêtres commencent également à tomber malades. Lorsqu'il replante des arbres, Maurice choisit des arbres du Sud provenant de pays comme la Grèce ou le Liban, par exemple des chênes, qui sont plus à même de résister au nouveau climat. Maurice oppose la situation présente à celle des années 1980, période où il a pris possession du domaine et lors de laquelle il y avait des mares et des trous d'eau partout. Ce serait même grâce à un trou d'eau qu'il aurait découvert le Domaine des Mornes : il passait à côté en voiture, et s'est embourbé dans un trou d'eau. En cherchant de l'aide, il est tombé sur le domaine en ruine, pour lequel il a eu un coup de cœur, et qu'il a décidé de rénover entièrement. Par cette anecdote qui ressemble à un début de conte, l'eau est associée à une force positive, qui par son action sur la paysage a un impact direct et décisif sur la vie de Maurice.

Rivière et barrages : exemple de la Cure

Nous allons à présent nous attarder sur l'eau des rivières. Le département de l'Yonne est traversé par de nombreuses rivières importantes, comme l'Yonne, le Cousin, ou la Cure. Notre terrain s'est essentiellement déroulé le long de la Cure, dans des communes traversées par ou proches de cette rivière (St-Père, Pierre-Perthuis, Asquins, Vézelay, Domécy-sur-Cure). Les rivières font partie intégrante du paysage de la région et du quotidien des habitants. Les rivières étaient, et sont toujours, utilisées comme sources d'énergie. C'était d'abord le cas avec les moulins, qui sont pour la plupart fermés aujourd'hui ou réhabilités en hôtels et en gîte, mais qui ne sont plus fonctionnels en tant que moulins. Aujourd'hui, l'eau des rivières est canalisée et utilisée pour produire de l'électricité grâce à des barrages qui ont été construits tout au long du XX^{ème} siècle. Les rivières sont également des lieux importants de sport et de loisir. Il existe de nombreux sentiers aménagés le long des cours d'eau pour des randonneurs ou des VTT. Les rivières, dont la Cure, sont devenues des lieux touristiques avec des plans d'observation mais aussi avec des activités qui peuvent être attractives pour les touristes.

¹⁸ Un petit scarabée de deux centimètres avec des petits crocs

Un lieu emblématique, l'un des deux sites touristiques de Pierre-Pertuis avec la Roche Percée, est le site des Deux Ponts. C'est un lieu où l'on peut se baigner, par lequel passent des parcours de canoë-kayak, mais également un lieu de pêche et un lieu de promenade, qui présente un visuel fort et historique. La région a accueilli plusieurs tournages de film, mais celui qui a le plus marqué les esprits est celui de la Grande Vadrouille, film de Gérard Oury avec Louis de Funès et Bourvil¹⁹, dont une scène a été tournée aux Deux Ponts. Les Deux Ponts sont donc un lieu culturel fort pour la région qui s'attache à le préserver, comme en témoigne le panneau de travaux qui se trouve à l'entrée du site et explique que des travaux de rénovation vont être entrepris (Annexe 1). Nous avons également croisé sur le site des Deux Ponts un groupe de peintres amateurs venus de la région parisienne pour une semaine, ayant comme programme de peindre des lieux importants et beaux de la région.



Les Deux Ponts, Pierre-Perthuis (L'Yonne Républicaine, 18/08/2015)

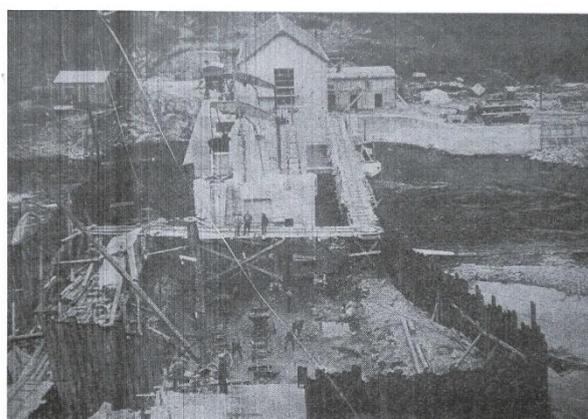
La pêche est également une activité importante parmi nos interlocuteurs. La Cure fait partie des rivières de catégorie 1²⁰. Nous avons pu croiser un couple de retraités touristes ayant choisi cette région pour la pêche à la mouche²¹ ; ils nous ont confié choisir leur lieu de vacances en fonction des lieux de pêche. Nous n'avons par contre pas eu l'occasion de nous intéresser plus longuement aux nombreuses organisations de pêcheurs de la région. Cependant, un certain nombre de nos interlocuteurs nous ont confié faire de la pêche ou avoir pêché plus jeunes, comme l'adjoint au maire de Vézelay, qui en nous quittant nous informe que « ce weekend [il va] à la pêche ». Les locaux ne vont pas seulement pêcher à la Cure, mais dans les autres rivières aux alentours également. Les barrages font maintenant partie intégrante de la Cure, mais cela n'a pas toujours été le cas. C'est le maire de Domecy-sur-Cure qui nous a raconté la construction de l'usine hydroélectrique d'EDF en lien avec le barrage du lac de Crescent et celui de Malassis. L'idée d'utiliser la Cure pour produire de l'électricité apparaît au début du XX^{ème} siècle avec le projet d'un chemin de fer électrique pour la région. Ce projet fut abandonné, mais pas celui de produire de l'électricité. Les travaux de la centrale hydroélectrique dureront de 1930 à 1932 et

¹⁹ https://www.lyonne.fr/pierre-perthuis-89450/actualites/deux-monuments-immortalises-par-la-grande-vadrouille_12442073/

²⁰ Un cours d'eau est déclaré de première catégorie lorsque le groupe dominant est constitué de salmonidés (rivières à truites) et de deuxième catégorie, lorsque le groupe dominant est constitué de cyprinidés (poissons blancs). <https://www.generationpeche.fr/176-regles-a-connaître.htm>

²¹ « Pêche consistant, au moyen d'une canne à mouche, à leurrer le poisson pour le capturer en utilisant des imitations de mouches, d'insectes, de larves, de nymphes ou des streamers. » Source : https://fr.wiktionary.org/wiki/p%C3%AAche_%C3%A0_la_mouche

elle sera mise en service le 8 janvier 1933. Sa puissance est d'environ 24 500 kWh. « *L'eau est captée au barrage de Crescent où elle emprunte un canal d'une longueur de 7,5 km tantôt souterrain, tantôt à ciel ouvert jusqu'au bassin d'accumulation de Bois de Cure. Là, une conduite forcée d'un dénivelé d'environ 100 mètres et d'un débit de 33m³ par seconde, l'amène à l'usine hydroélectrique où elle est turbinée pour produire de l'électricité* ». ²² Un deuxième barrage est construit, celui de Malassis appelé ainsi car autrefois s'y trouvait le moulin de Malassis. Les travaux dureront de novembre 1929 à juillet 1931. Le barrage et l'usine auxiliaire avaient pour rôle de compenser, en aval des aménagements, les débits turbinés. Aujourd'hui, le barrage est entièrement envasé et sert seulement à réguler le débit de l'eau de la rivière. Cela a bien sûr eu un impact sur le paysage de la région. La Cure, qui était autrefois « un torrent », est aujourd'hui contrôlée, « domestiquée » selon les termes du maire de Domecy sur Cure. On voit ici comment les politiques de gestion et de contrôle de l'eau introduisent un rapport nouveau à l'environnement.



*Barrage de Malassis, Domecy-sur-Cure (Janette Taillandier)
Travaux du barrage de Malassis en avril 1930 (document transmis par le maire de Domecy sur Cure)*

Ce barrage a également eu un impact sur l'utilisation de l'eau. De nombreux moulins étaient présents, et la Cure était également un moyen pour transporter du bois jusqu'à Paris, grâce à une pratique qui se nommait le flottage à bûche perdue. Cela consistait à lancer toutes les bûches conservées au bord de la rivière dans la Cure le même jour, pour qu'elles aillent jusqu'au port de Vermenton. De là, elles étaient regroupées, puis amenées par des flotteurs jusqu'à Paris. C'était une pratique courante parmi les paysans pauvres pour avoir un revenu supplémentaire. Avec les barrages construits, le lit de la rivière était bien moins dangereux, mais changé. Le maire de Domecy sur Cure souligne dans un texte qu'il nous a transmis que « *l'eau qui envahit les gorges est source de progrès et de mieux-être, mais l'immense réservoir de 340000m³ endommage pour toujours un site superbe* » ²³. Il finit son texte avec ce paragraphe : « *Aujourd'hui, le lieu est désert pendant la plus grande partie de l'année. Ce n'est qu'à la belle saison que la vallée s'anime grâce aux promeneurs, aux pêcheurs, aux canoës qui descendent la rivière. Le lac est en partie envasé et n'est malheureusement pas du tout aménagé. La nature blessée par les travaux des hommes semble avoir un peu reconquis son ancien territoire* » ²⁴.

²² Extrait de texte transmis par le maire de Domecy sur Cure, Annexe 2.

²³ Extrait du texte rédigé par le maire de Domecy sur Cure, Annexe 4.

²⁴ *Ibidem*.

C'est d'ailleurs au barrage de Malassis que commence un parcours de Canoë-Kayak. Un accord a été conclu entre les entreprises de Canoë-Kayak et EDF, qui fait régulièrement des lâchers d'eau dans la Cure pour qu'il y ait suffisamment d'eau pour pratiquer du Canoë-Kayak (au moins 3m³), bien que les entreprises soient plus à la merci du bon vouloir d'EDF. Nous remarquons d'ailleurs que sur un des flyers d'une école de Canoë-Kayak se trouve le logo d'EDF (Annexe 5). Le fils d'une vigneronne nous dit en parlant d'EDF, « *ce sont eux les vrais acteurs de la gestion de l'eau* ». Nous ressentons une forte critique d'EDF, qu'il décrit comme n'étant « *pas les plus grands écologues* » : ils vident régulièrement le lac de Crescent, car le barrage est en travaux, et en le vidant, ils « *massacrent une tonne de poissons* » ; au lieu de faire des irrigations, ils font des drainages, ce qui détruit l'hydromorphie de l'eau et les cours d'eau, car cela se transforme en coulée de boue se jetant dans la rivière.



Carte du bassin de la Seine²⁵

Les barrages ont aussi une autre fonction : ils servent à prémunir des inondations, la région étant propice à de nombreuses inondations. Les villages et hameaux étaient construits de telle sorte à ce qu'ils ne soient pas touchés par les inondations, même si les moulins en subissaient souvent. Le cas de Saint-Père est à part : selon plusieurs de nos interlocuteurs, ce

²⁵ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bassin_de_la_Seine#/media/Fichier:Bassin_Seine.png

village a été très mal construit, car trop proche de la rivière, il peut donc être inondé à n'importe quel moment, ce qui nécessite certains aménagements dans les habitations. Nous avons pu voir chez le maraîcher habitant à Saint-Père, que sa maison, héritée de ses parents, est surélevée. Le rez-de chaussée est une cave, l'habitation est en hauteur, construite de telle manière à éviter qu'elle soit inondée. Pour les autres villages « *les anciens construisaient les villages de façon à ce que ce ne soit pas inondé tous les trois jours non plus* » nous rappelle le maire de Domecy sur Cure. Ces barrages ont aussi pour fonction de prémunir des grandes crues sur Paris, la Cure faisant partie du bassin versant de la Seine. Les barrages sur la Seine permettent en effet de réguler l'eau qui afflue vers Paris, comme lors de la grande inondation de 1910.

Les sources

Les sources sont un enjeu primordial concernant l'utilisation de l'eau : ce sont elles qui alimentent en eau potable les communes. Bien que leur utilisation ait changé au cours des années, elles demeurent un enjeu majeur. Ce sont à travers elles que nous voyons une grande différence dans l'accès à l'eau entre les communes. Presque toutes les communes ont une ou plusieurs sources, cependant, toutes les sources ne permettent pas de créer une exploitation d'eau potable, ce qui fait que certaines communes utilisent une même source pour l'eau potable. L'eau des puits, que ces derniers soient dans le jardin d'un particulier ou bien dans un espace public, l'eau des lavoirs ou encore celle des fontaines, proviennent majoritairement de sources. Il existe différents types de source d'eau. On reconnaît une source au fait que c'est un endroit d'où de l'eau sort naturellement de terre. Ces sources d'eau sont majoritairement alimentées par les nappes phréatiques. Les sources ont donc toujours été utilisées dans le quotidien des habitants du Vézélien, mais certaines pratiques n'existent plus et de nouvelles sont apparues. Qui plus est, certaines sources qui étaient autrefois très utilisées ne le sont plus, remplacées par une autre source, ou parce qu'elles ne sont plus exploitables à cause de la pollution. C'est le cas de la source de Saint-Christine, qui alimentait les communes de Pierre-Perthuis, Ménades et Fontenay-près-Vézelay. C'est également le cas de la source principale d'Asquins, la source de Combe-Bourbier, qui est trop polluée depuis son étiage causé par la grande sécheresse de 1976, ou encore de la source de Domecy-sur-Vault.

Nous ressentons un fort attachement aux sources dans les propos de nos interlocuteurs. L'adjoint au maire de Vézelay, originaire du hameau d'Étang, nous montre les anciennes sources utilisées avant l'arrivée du système d'eau de la source d'Étang. Deux sources se trouvent à côté de cette source, la source de Demi-Vin, appelée ainsi car autrefois il n'y avait que des vignes au-dessus d'elle, et « *puis [elle] était tellement bonne qu'on disait qu'elle avait presque un petit goût de vin, parce que les vignes passaient au-dessus, voilà, c'était un peu comme une légende* ». C'était dans cette source que les habitants du hameau s'approvisionnaient en eau potable, elle est d'ailleurs toujours potable et excellente à boire. Quant à la seconde, appelée la Grande Source, boire son eau est moins recommandé, car il y a une faille dans la roche, l'eau ne sort pas directement de la terre comme celle de Demi-Vin. Elle était donc plutôt utilisée pour se laver, laver le linge, etc. : « *quand j'étais gamin, je venais me baigner là* » nous dit cet adjoint. Nous ressentons un fort attachement à ces sources : cet adjoint continue à venir se balader avec son chien régulièrement au bord des sources, et laisse celui-ci se baigner dans la Grande Source. Son oncle s'occupait d'ailleurs de l'ancien système de pompage de Vézelay : malgré une technicisation et une spécialisation de la gestion de l'eau, les savoirs empiriques concernant les réseaux d'eau ont continué à se transmettre au sein de cette famille.



La Grande Source, le lavoir, Étang

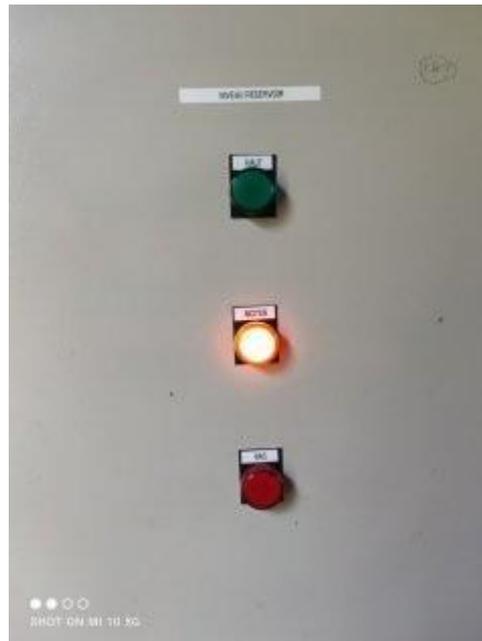


La source de Demi-Vin, Étang (Janette Taillandier)

C'est à travers le système d'eau potable de Vézelay que nous allons tenter d'expliquer clairement l'utilisation des sources par les communes pour approvisionner en eau potable les habitants. La description technique sera sommaire, par manque de compétences, et suivra la présentation par l'adjoint au maire et le fontainier de Vézelay lors de la visite du système d'eau de Vézelay, en ce qui concerne la gestion de l'eau, l'assainissement et les gros travaux. Le village de Vézelay, étant en hauteur, n'a pas accès à l'eau des rivières ou à l'eau de sources. Les habitants ont néanmoins désormais deux sources, une à Étang, hameau qui fait partie de la commune de Vézelay, et une à Asquins. Les deux sources sont très différentes l'une de l'autre, leur système n'est donc pas totalement similaire, ce qui nous permettra de montrer et d'expliquer deux systèmes différents ainsi que leurs variations existantes en fonction des sources. Le système technique de la source d'Étang a été créé en 1969, et les premières factures sont apparues en 1970. De nouvelles pompes ont été installées en 2003, lorsque Vézelay a commencé à alimenter en eau des communes voisines. L'exploitation de la source d'Étang a eu un impact sur celle de la Grande Source : moins d'eau en sort, car elle est probablement alimentée par la même nappe phréatique. Sur le terrain où se trouve cette source, le système de pompage et filtrage se situe dans une maisonnette. L'eau brute²⁶ de la source d'Étang va directement dans une cuve d'au moins six mètres de profondeur, l'eau sort directement du sol. Le trop plein d'eau va directement dans le ruisseau des Grands Jardins, qui se jette par la suite dans la Cure à Saint-Père. L'eau va ensuite dans un filtre à sable, qui permet de garder et piéger dans le sable les particules minérales et organiques qui se trouvent dans l'eau, et ainsi de contrôler la turbidité de l'eau. Le filtre nécessite un lavage régulier, effectué par le fontainier. Le lavage est effectué en plusieurs phases et dure en tout une vingtaine de minutes. L'eau sale est rejetée sur une petite parcelle à gravillons qui se trouve à l'extérieur de la maisonnette ; l'eau se répand sur cette parcelle, et les gravillons permettent de filtrer l'eau afin qu'il n'y ait que de l'eau claire qui retombe dans le ruisseau. Les saletés, qu'on appelle « *les bouts* », resteront à la surface. Le lavage doit être fait une à deux fois par semaine ; en hiver il faudrait pratiquement en faire un tous les deux ou trois jours lorsqu'il pleut beaucoup : l'eau brute est alors beaucoup plus sale, le

²⁶ C'est ainsi que l'eau est nommée quand elle sort de la source.

filtre nécessite donc plus de lavage, et l'eau de la cuve est utilisée pour faire le lavage. Le système d'eau a deux pompes qui ne tournent pas en même temps. Elles débitent 30m³ par heure. Ce sont à travers elles que le traitement au chlore est effectué : « dès que la pompe se met en route l'eau est javellisée, ça envoie une impulsion et pop ça envoie du chlore » nous explique le fontainier. Il y a trois impulsions par minute qui envoient entre 0,1 et 0,2g de chlore par litre pour être dans les normes. L'eau brute reçoit un traitement physico-chimique à travers le filtre à sable et les pompes. Une armoire électrique permet de suivre et contrôler tout le processus.



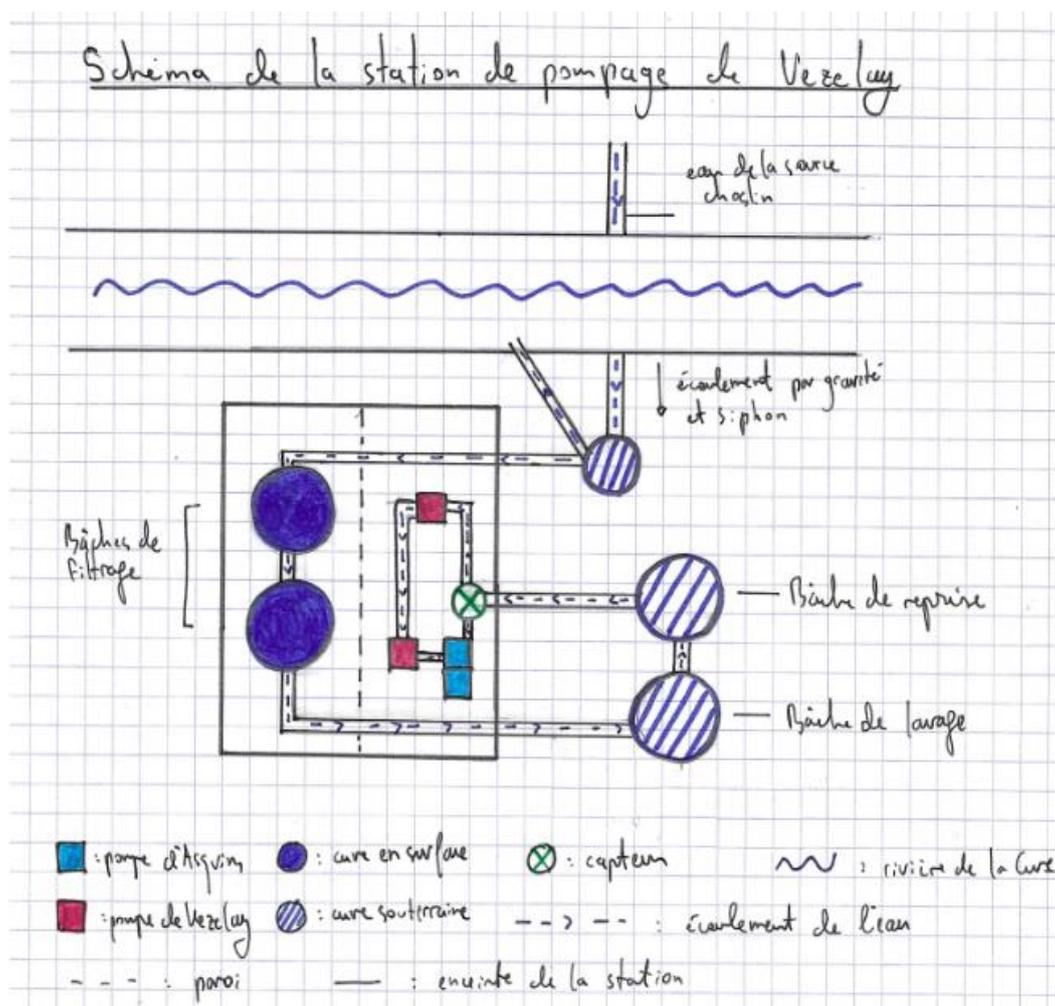
L'armoire électrique du système d'eau de la source d'Étang (Janette Taillandier)



La maisonnette du système d'eau et la cuve d'eau où est extraite l'eau de source, Étang (Janette Taillandier)

Cette source, en plus d'alimenter une partie de la commune de Vézelay, alimente également le réseau d'eau de Sainte-Christine et Saint-Père. Le trop-plein de la source est envoyé à Saint-Père, car la source de ce village ne suffit pas parfois à alimenter son réseau d'eau, il y a donc un tuyau qui part de la cuve vers une pompe supplémentaire à l'extérieur de la maisonnette pour emmener le trop-plein d'eau à Saint-Père. Pour le réseau d'eau de Sainte-Christine, l'eau leur est vendue à 0,1€ le m³. L'eau traitée est envoyée et stockée au château d'eau de la Justice.

Le système d'eau qui se situe à Asquins est beaucoup plus complexe. La source de Choslin²⁷ est particulière, car elle se situe sur le territoire de la commune d'Asquins, mais la commune de Vézelay en est propriétaire. Vézelay en a fait l'acquisition en 1895, et a créé le premier système d'eau de Vézelay ; c'est l'ancien maire du village qui a réalisé ce projet d'eau potable. Un accord a été signé avec l'ancien propriétaire de la source, qui stipulait l'achat des trois-quarts du débit de la source Choslin pour la commune de Vézelay, l'autre quart étant pour l'ancien propriétaire. Ce quart restant est devenu aujourd'hui un ruisseau. Ce maire est décrit avec fierté par l'adjoint de Vézelay comme « un maire qui voyait l'avenir », une plaque en l'honneur du maire est d'ailleurs placée à l'entrée du réservoir d'eau de la basilique où est envoyée l'eau de la source. Voici un schéma du système d'eau de la source Choslin, réalisé par un étudiant qui a travaillé sur l'eau à Asquins :



²⁷ Elle s'appelle ainsi car l'ancien propriétaire qui a vendu la source à Vézelay se nommait lui-même Choslin.

Cette source a fait l'objet de nombreux conflits entre Asquins et Vézelay. Cette source est en effet exploitée à la fois par Vézelay et Asquins : il existe donc deux systèmes de pompage, ce qui en fait une spécificité. L'eau brute captée de la source est emmenée par gravité à travers un tuyau jusqu'à un ancien moulin où se situe aujourd'hui le système d'exploitation de l'eau. L'eau brute arrive dans une première cuve ; le trop-plein d'eau est directement rejeté dans la Cure. L'eau brute qui reste est conduite dans les deux filtres : cette station a deux filtres différents, un pour le sable, comme celle d'Étang, et un filtre au charbon, pour filtrer les produits chimiques. La source d'Étang n'a pas besoin de ce deuxième filtre : elle n'est pas polluée en nitrates parce qu'elle est entourée de bois, qui permettent de filtrer la pollution, et qu'elle n'est pas proche de cultures intensives. L'eau de la source de Choslin, en revanche, est légèrement chargée de produits phytosanitaires. L'eau est ensuite conduite dans une première bache, qui se nomme bache de lavage et sert à garder de l'eau en réserve pour nettoyer les filtres, puis dans une seconde, la bache de reprise. C'est dans cette cuve que l'eau est pompée. Quand elle arrive dans ces cuves, l'eau est filtrée mais pas encore traitée, car le traitement se fait au moment du pompage. Ce système d'eau a deux cuves supplémentaires par rapport à celui d'Étang : elles ont été construites en 2006 lors de l'installation des filtres. Cette présentation des sources et du réseau d'eau potable de Vézelay laisse deviner les inégalités d'accès à l'eau entre les communes, qui peut être à l'origine de tensions, de conflits, mais aussi d'entraides entre les communes ; c'est à ce sujet que nous consacrons la deuxième partie de notre travail.



*La source Choslin, protégée par un grillage, Asquins, (Janette Taillandier)
Le puit, la première cuve (Janette Taillandier)*



Bâche de lavage, Asquins, (Janette Taillandier, 21/06/2023)
Bâche de reprise, Asquins, (Janette Taillandier, 21/06/2023)



Les deux filtres, Asquins, (Janette Taillandier)



Pompes de Vézelay, Asquins, (Janette Taillandier)



Pompes d'Asquins, Asquins, (Janette Taillandier)



Armoire électrique du système d'eau de la source Choslin, Asquins, (Janette Taillandier, 21/06/2023)

Message de remerciement à l'attention de M. Delassasseigne à l'entrée du château d'eau de la Basilique, Vézelay, (Janette Taillandier)

Des accès à l'eau inégaux pour les communes et leurs habitants

Une répartition géographique à l'origine d'inégalités entre les communes

L'accès à l'eau est tout d'abord déterminé par des facteurs géographiques. Nous avons remarqué très vite les inégalités qui apparaissent entre les communes ayant accès à de l'eau directement à travers des sources ou la rivière, et celles où ce n'est plus ou pas le cas. Pour les communes, la perte de leur source principale du fait de la sécheresse et/ou de la pollution peut provoquer une dépendance à une autre commune, à qui elles doivent dorénavant acheter leur

eau. C'est le cas des nombreuses communes dépendantes des sources de Vézelay. Des facteurs géographiques influencent également la qualité de l'eau. Les sources qui sont protégées par des bois ne seront pas touchées par la pollution au nitrate, à l'instar de la commune de Domecy-sur-Cure où ses sources sont entourées de bois agissant comme un filtre naturel. Les facteurs géologiques doivent également être pris en compte. Dans le Vézélien, la terre est forte en calcaire et en argile. Ce qui n'est pas le cas de Domecy-sur-Cure, qui a la particularité d'être proche du Morvan, sa terre se composant de granite, bien que la qualité de l'eau soit la même malgré une géologie du sol différente. Ce n'est pas le cas pour la dégradation du système d'eau, car le calcaire abîme la tuyauterie, et demande des frais de réparation importants pour les communes. C'est ce que nous explique la présidente du syndicat d'eau de Saint-Christine, en nous parlant de Ménades, commune sur le réseau d'eau de Sainte-Christine. Ménades ne consomme pas assez d'eau, ce qui fait que les tuyaux sont entartrés, donc bouchés, et les travaux sont trop coûteux pour cette commune. Au-delà des facteurs géographiques, ces accès inégaux à l'eau s'inscrivent dans des rapports de pouvoir déjà présents entre les communes. L'exemple le plus flagrant en est le conflit entre Vézelay et Asquins concernant la source Choslin. Un rapport de pouvoir s'est créé entre ces deux communes, Vézelay « cédant » son eau à Asquins, malgré le fait que cette source soit sur le territoire d'Asquins.

Il est intéressant de remarquer que Vézelay a pu s'acheter une source et se créer un système d'eau potable rapidement. Ce village n'était pas prédisposé à être un fournisseur d'eau au premier abord, étant un village n'ayant pas de source en son sein, pour être trop en hauteur. C'est par l'acquisition marchande de la source Choslin et par l'obtention de celle d'Étang, devenu un hameau de Vézelay, que la commune a pu devenir un fournisseur d'eau important. La protection du village de Vézelay et de son environnement a participé et aidé aussi à la préservation de son paysage. C'est grâce à la Basilique et à la colline de Vézelay, qui sont inscrites sur la liste du Patrimoine mondial, patrimoine de l'humanité de l'UNESCO depuis 1979, que cette protection a pu avoir lieu. Celle-ci stipule que le paysage ne doit pas changer et être dégradé ; ainsi, la source d'Étang a pu être sauvegardée des dégâts de l'agriculture intensive. La mairie de Vézelay peut imposer des baux environnementaux aux agriculteurs qui exploitent les terres protégées, tandis que les bois environnants et la source ne peuvent être coupés. Tout cela a participé à la préservation de la source et de sa bonne qualité d'eau. Ce ne fut pas le cas pour les communes touchées par la pollution, qui s'alimentaient par exemple à la source de Saint-Christine.

Les réseaux d'eau potable ne cristallisent pas que des conflits entre les communes : ils donnent également lieu à des liens d'entraide entre ces dernières qui, s'ils n'effacent pas pour autant les hiérarchies et les rapports de pouvoir, méritent d'être soulignés. Ainsi, Vézelay ne vend pas son eau à Asquins : un accord a été trouvé entre les deux communes. Par ailleurs, Vézelay donne son trop-plein d'eau de la source d'Étang à la commune de Saint-Père et de Tharoiseau et vend très peu cher son eau au syndicat de Sainte-Christine. Les situations géographiques ne sont pas contrôlables, mais les inégalités liées à celle-ci sont parfois accentuées par des inégalités économiques et politiques.

Des réseaux d'eau en constante transformation

Les modalités d'accès à l'eau ont été bouleversées au cours du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle par la construction de réseaux d'eau communaux, qui ont introduit de profonds changements dans les pratiques et perceptions de l'eau des habitants du Vézélien. Aujourd'hui, de nouveaux facteurs redessinent les enjeux liés à l'accès à l'eau. Tout d'abord, les sécheresses ont des conséquences sur la qualité des réseaux d'eau. Beaucoup de systèmes d'eau datent de plusieurs

dizaines d'années, voire plus, et commencent donc à se détériorer, ce qui cause de grandes pertes d'eau. La présidente du syndicat de Sainte Christine nous a expliqué que cette détérioration est accentuée par les sécheresses : la terre sèche bouge et endommage les tuyaux. Ce n'est plus le cas avec les nouveaux tuyaux flexibles et faits en fonte, mais cela coûterait trop cher au syndicat de tout rénover, c'est pourquoi celui-ci augmente le tarif de l'eau. Ce problème concerne d'autres communes, comme celle de Vézelay, dont le maire nous explique qu'il y a des amendes sur les fuites d'eau. Un compteur est mis en place par l'agence de l'eau pour savoir combien d'eau est consommée et combien il y a de perte. Pour le réseau d'eau de Vézelay, il relève entre 8 et 10% de fuites. Pour Domecy-sur-Cure, la canalisation a été créée dans les années 1930, et d'autres brochures d'eau ont été faites dans les années 1950, mais les travaux coûtent cher pour remettre à jour la canalisation. Le maire de ce village nous affirme qu'il n'y a pas beaucoup de fuite et que les rendements sont bons. Pour de nombreux interlocuteurs, il ne sert à rien de faire des travaux maintenant, puisque la Communauté de Communes va reprendre la compétence de la gestion de l'eau en 2026.

L'assèchement partiel ou complet de certaines sources dans le Vézélien conduit par ailleurs à des transformations dans les réseaux d'eau qui affectent, parfois radicalement, les relations entre les communes. Les tensions autour de la source Choslin entre les communes de Vézelay et d'Asquins en sont par exemple l'illustration. D'un côté, les habitants d'Asquins ont longtemps contesté la souveraineté de Vézelay sur la source, et ont questionné la légalité de son acquisition ; de l'autre, la mairie de Vézelay a reproché à Asquins de ne pas payer les frais de réparation. Un accord a été néanmoins trouvé entre les deux communes, ce qui fait dire à l'Yonne Républicaine datant du 30 juin 2021 que le « *conflit est en train de s'apaiser* ». Les problèmes de sécheresse donnent également lieu à des accords entre les communes afin de pallier les manques temporaires d'eau : par exemple, le trop-plein de la source de l'Étang (à Vézelay) peut permettre d'alimenter en eau les communes de St-Père et Tharoiseau, grâce à un ruisseau qui part de la source. Pour un certain nombre d'acteurs rencontrés, la question de l'assèchement des sources ne semble toutefois pas présenter un enjeu majeur, du moins pas dans le présent ou dans un futur proche. Cela s'explique en partie par des facteurs géographiques : les réseaux d'eau potable alimentés par les sources de l'Étang et de Choslin ne semblent pas être en danger immédiat d'assèchement. Par ailleurs, la spécialisation de la gestion de l'eau a une double conséquence : d'une part, les habitants qui n'y sont pas impliqués ont une conscience très floue des enjeux liés à la gestion de l'eau potable ; d'autre part, la perception de l'eau semble chargée d'affects pour les acteurs qui y sont directement impliqués ; cela les conduit parfois à minimiser les défaillances des réseaux d'eau. Lors de la matinée passée à nous faire visiter les sources de l'Étang et de Choslin, à nous montrer les stations de pompage et d'épuration, à nous expliquer patiemment les détails de leur fonctionnement, l'attachement au lieu et la fierté liée à cette connaissance fine du réseau d'eau potable étaient palpables. L'adjoint au maire de Vézelay reconnaissait que le fontainier avait « entre 25 et 30 ans » de pratique, et qu'il avait « *tout appris sur le tas, de lui-même, comme moi aussi d'ailleurs* ». Pour lui, la source de l'étang était « *une source extraordinaire, extraordinaire. Y en a pas beaucoup des comme ça dans le coin* ». Ce caractère exceptionnel était directement associé à l'abondance de son eau : « *on n'a jamais eu de restrictions ici* ». Une affirmation démentie en l'occurrence par les arrêts préfectoraux de 2019 et 2020. Toutefois, celui-ci était conscient de l'effet des sécheresses, et soulignait qu'au mois de mai 2022, « *très sec* », il n'y avait plus d'eau dans le lavoir à côté de la source de l'Étang.

La pollution des sols est un autre facteur majeur de l'évolution des réseaux d'eau potable. Cette pollution est liée au développement de l'agriculture intensive à partir des années 1960 : les produits rejetés dans les sols ont causé une dégradation de la qualité de l'eau potable, et

parfois une pollution telle des sources, que l'eau est devenue inutilisable. C'est ce qui est arrivé à la source de Sainte Christine, polluée en nitrates depuis une quinzaine d'années, ce qui a contraint les communes de Pierre-Perthuis, Menades et Fontenay-Près-Vézelay à acheter à Vézelay une partie de l'eau de la source de l'Étang. Toutes les communes ne sont pas ainsi sur un pied d'égalité en ce qui concerne le risque de pollution de l'eau, que ce soit en raison de facteurs géographiques, politiques ou économiques. Ce problème touche très largement le département de l'Yonne, comme nous l'a expliqué lors d'un entretien l'employé de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne chargé des questions d'eau potable et d'assainissement. Malgré les efforts mis en place par certaines collectivités depuis une vingtaine d'années pour améliorer la situation (études des bassins d'alimentation et de captage, efforts pour convaincre les agriculteurs de passer à une agriculture biologique), la qualité de l'eau ne pourra pas être restaurée selon lui avant « *des dizaines, voire des centaines d'années* » ; ce dernier va même jusqu'à comparer la situation à une catastrophe nucléaire : « *c'est un peu comme Tchernobyl si vous voulez : ça a été assez rapide à se dégrader, mais il faudra trois milliards d'années pour que ça redevienne correct* ».

Un dernier facteur qui risque de venir bouleverser le fonctionnement des réseaux d'eau potable dans un futur proche est d'ordre politique : d'ici 2026, l'eau potable et l'assainissement passeront sous la compétence des communautés de commune, en l'occurrence la communauté de communes d'Avallon-Vézelay-Morvan. C'est un sujet qui préoccupe fortement nos interlocuteurs, au point que la grande majorité d'entre eux l'évoquent d'eux-mêmes lors de nos conversations. Les communes en régie (gérant leur propre eau potable) ou organisées en petits syndicats, comme celui de Sainte-Christine, qui regroupe les villages de Pierre-Perthuis, Fontenay-Près-Vézelay et Menades, appréhendent cette passation des compétences, dont les conséquences sont incertaines, mais qui laisse planer le risque d'une augmentation drastique des tarifs de l'eau. Le maire de Domecy sur Cure à ce sujet était très clair : « *on ne sait pas trop comment ça va se passer, mais c'est inquiétant parce que le prix de l'eau va augmenter de façon exponentielle* », et qualifiait la reprise de compétences comme une « *épée de Damoclès au-dessus de nos têtes* ». Deux choix principaux s'offrent à la communauté de communes : déléguer la gestion de l'eau à des sociétés privées, comme Véolia ou Suez, qui sont les sociétés les plus présentes sur le territoire de l'Yonne, ou bien déléguer la gestion de l'eau à des syndicats. Dans tous les cas, la loi mènera à une réorganisation de la gestion de l'eau. Cette réorganisation met en danger certains emplois, notamment celui des fontainiers engagés par les mairies, et ceux, municipaux, en charge de la gestion administrative des réseaux d'eau. La présidente du syndicat de l'eau s'inquiète ainsi de la disparition du syndicat à la tête duquel elle est. A long terme, la communauté de communes vise une uniformisation de la gestion de l'eau, et donc de son tarif ; nos interlocuteurs redoutent tous ainsi une forte augmentation du prix de l'eau, d'autant plus importante en cas de délégation à une société privée. Certains employés municipaux relativisent toutefois cette crainte de la privatisation : un certain nombre de communes ont pu maintenir un tarif d'eau très bas selon eux parce qu'elles n'ont pas mené de travaux de rénovation de leurs réseaux. Or, ces derniers étant vieillissants, des investissements dans les réseaux d'eau – et par conséquent une augmentation des tarifs pour les financer – sont dans tous les cas nécessaires. Une conversation avec la présidente du syndicat d'eau de Sainte Christine confirme en partie ces dires : face aux nombreuses fuites sur le réseau et aux coûts que cela occasionne, le syndicat se voit contraint d'augmenter progressivement ses tarifs. Celle-ci place d'ailleurs certains espoirs dans la communauté de communes, qui pourrait déléster ces dernières d'investissements qu'elles n'ont pas les moyens de financer. Une augmentation des coûts de l'eau potable renforcerait les inégalités entre les habitants, aussi, face à l'augmentation anticipée des prix et aux problèmes posés par les sécheresses de plus en plus fréquentes, des individus et des collectivités développent des alternatives aux réseaux d'eau communaux.

Alternatives collectives et individuelles aux réseaux d'eau communaux

Si l'ensemble des habitants reste tributaire des réseaux d'eau en ce qui concerne leur consommation d'eau potable, un certain nombre d'entre eux ont recours à des alternatives pour d'autres types de consommation, comme l'arrosage de leur jardin ou l'eau des toilettes. Ces alternatives sont multiples : certains possèdent une source sur leur terrain, et puisent ainsi l'eau dans un puits²⁸ déjà existant, ou décident d'en creuser un ; ils font parfois recours à des sourciers pour trouver les sources sur leur terrain. La récupération d'eau de pluie est une autre solution pour s'approvisionner en eau de manière indépendante. Des techniques ingénieuses de récupération d'eau de pluie existent sur le territoire du Vézélien depuis des centaines d'années, et de nombreuses habitations possèdent encore dans leur cave les citernes dans lesquelles étaient stockées l'eau de pluie. Quelques habitants choisissent de réhabiliter ces citernes : c'est le cas par exemple du maire d'Asquins, qui nous a montré les deux systèmes de citernes qui se trouvent dans son habitation. Il a effectué des travaux pour en réparer une, et utilise l'eau de pluie ainsi récupérée pour arroser son jardin. Il a également la volonté de mettre en place un projet à l'échelle de la commune pour réhabiliter un grand nombre de citernes encore présentes dans les habitations, et compte pour cela partir « à la pêche aux aides » européennes et françaises.



Le maire d'Asquins nous expliquant son système d'eau (Janette Taillandier)

Le tuyau récupérant l'eau de pluie et l'emmenant dans la citerne à la cave (Janette Taillandier)

Le Domaine des Mornes offre un autre exemple de réhabilitation d'anciennes citernes. Le propriétaire du domaine, Maurice, a rénové le système de récupération d'eau de pluie historique. L'eau est récupérée dans la forêt : elle passe par un bac de décantation, et s'écoule ensuite jusqu'aux deux réservoirs souterrains, un grand et un plus petit. Le petit réservoir se trouve en aval du grand, et se remplit d'eau quand il y a un trop-plein dans ce dernier. Le grand

²⁸ L'eau venant des puits n'est pas toutefois pas toujours une alternative pratique : le maire de Domecy sur Cure, nous a ainsi expliqué que l'eau du puits présent sur son terrain était trop froide pour qu'il l'utilise afin d'arroser son jardin.

réservoir mesure vingt mètres de long et repose sur une double voûte. On accède aux réservoirs, notamment pour les nettoyer, par des sortes de puits, dans lesquels se trouvent des échelles métalliques pour descendre. L'eau qui est récupérée dans les réservoirs sert pour l'arrosage des jardins et pour les toilettes. Le terrain étant en pente (de dix à quinze mètres de dénivelé entre les réservoirs et le bas du terrain), il n'y a pas besoin de système de pompage : l'eau atteint naturellement une barre de pression en descendant.



Bac de décantation de l'eau pluviale, Domaine des Mornes (Rachel Etienbled)



Ouverture du grand réservoir d'eau pluviale, Domaine des Mornes (Rachel Etienbled)

Que ce soit pour le maire d'Asquins ou pour Maurice, la nécessité de se tourner vers les anciens systèmes de récupération d'eau pluviale s'inscrit dans le contexte du réchauffement climatique, à cause duquel l'eau est anticipée comme un bien de plus en plus rare. Certains éléments du patrimoine historique des communes peuvent ainsi fournir des pistes de solutions intéressantes pour faire face aux enjeux climatiques actuels et se prémunir de pénuries à venir. Le propriétaire du domaine des Mornes nous dit ainsi à propos des réservoirs d'eau que « *c'est quand même un élément précieux pour le futur* ». D'autres habitants ou d'autres communes se tournent vers des techniques plus modernes de récupération d'eau de pluie, comme des citernes

en plastique : lors d'un entretien avec le maire de Vézelay, ce dernier nous a expliqué que c'était la solution explorée par la commission écocitoyenne de la commune. Les alternatives aux réseaux d'eau communaux sont également liées à des enjeux économiques : celles-ci permettent en effet d'avoir accès gratuitement à de l'eau, ce qui est notamment important dans le domaine de l'agriculture. On peut se questionner sur les limites écologiques de ces alternatives aux réseaux d'eau communaux, qui n'échappent pas au problème structurel de la sécheresse. Maurice nous a ainsi expliqué que ses réservoirs étaient entièrement remplis l'année de leur rénovation, en 1988, mais que leur niveau d'eau diminuait d'année en année depuis trois à quatre ans, au point qu'il n'était pas certain d'avoir suffisamment d'eau cette année pour subvenir aux besoins du domaine. Ce problème aurait été accentué selon lui par la construction d'une route forestière, qui empêcherait les eaux pluviales de s'écouler jusqu'à son domaine. La diminution du volume d'eaux pluviales s'observe visuellement et transforme également le paysage sonore : le propriétaire du domaine nous raconte en effet que « *dans le temps, quand il y avait plus d'eau, on entendait l'eau couler en permanence* » à travers les pierres de la voûte du réservoir. Ces alternatives reproduisent paradoxalement en partie les inégalités d'accès à l'eau, tant à l'échelle individuelle que communale. Il faut en effet avoir les moyens suffisants pour investir dans la rénovation ou la construction d'un puits ou d'un système de récupération d'eau pluviale ; à l'échelle des communes, la recherche de financements, notamment européens, nécessite une connaissance précise du système et de ses conventions. Enfin, l'accapement de l'eau par des particuliers met en jeu son statut : en puisant directement l'eau sur leur terrain ou en captant l'eau de pluie, les individus transforment l'eau en bien privé.

Pratiques et perceptions de l'eau dans le monde agricole

La dernière partie de notre travail se concentre sur les acteurs du monde agricole, pour qui l'eau représente un enjeu majeur et une source importante d'inégalités. Nous tâcherons donc de décrire les pratiques et perceptions de l'eau de trois types d'acteurs différents – un agriculteur-éleveur, un maraîcher et une vigneronne, et de montrer comment ces derniers font face aux problématiques induites par le réchauffement climatique. Nous avons ainsi accompagné un agriculteur-éleveur, un maraîcher et une vigneronne chacun pendant leur journée de travail. Nous avons pleinement conscience qu'un tel temps d'observation ne suffit pas pour avoir une vision d'ensemble de ce qu'est l'élevage, le maraîchage ou la viticulture, ne serait-ce que parce qu'il s'agit de métiers extraordinairement variés dont nous n'avons observé qu'une infime partie des pratiques. L'agriculteur nous l'a d'ailleurs dit explicitement : pour comprendre réellement son métier, il nous aurait fallu le suivre durant plusieurs mois. Par ailleurs, ce qui est vrai pour un éleveur, un maraîcher ou une vigneronne ne l'est pas nécessairement pour l'ensemble des agriculteurs et viticulteurs. Nous avons donc choisi de ne pas généraliser nos observations, mais de présenter des pratiques et des discours singuliers à partir de ce qu'ils expriment de la diversité des enjeux liés à l'eau dans le monde agricole.

Des besoins en eau différents

Tous les acteurs du monde agricole ne sont pas égaux face à leurs besoins en eau. Nous établissons ici une synthèse des différents types de consommation d'eau de nos interlocuteurs, qui se fonde sur les informations qu'ils nous ont apportées : il ne s'agit donc pas d'une synthèse exhaustive des utilisations de l'eau en agriculture, mais plutôt d'un panorama orienté par des représentations particulières de l'eau, de l'environnement et des métiers du monde agricole. Dans la région du Vézélien, la plupart des agriculteurs n'utilisent pas de système d'irrigation dans leurs champs. Un certain nombre d'entre eux utilisent toutefois l'eau des rivières, qu'ils chargent dans de grandes citernes. L'élevage, en revanche, est une activité fortement

consommatrice d'eau : l'agriculteur, qui élève des moutons et des vaches Limousines, nous explique ainsi qu'un mouton boit entre dix et quinze litres d'eau par jour selon la température, tandis qu'une vache boit cent-cinquante à deux-cent litres d'eau par jour. Le maraîchage nécessite également une quantité importante d'eau, mais sur un rythme de consommation bien plus irrégulier, lié au calendrier des plantations, à la nature des fruits et légumes, et à la météo. En effet, les plantes ont particulièrement besoin d'eau au moment de leurs plantations : ainsi, lorsque le maraîcher de St Père met en terre des boutures de poivron sous serre, il nous explique qu'il a arrosé la terre les jours qui précédaient afin qu'elle soit bien humide au moment de la plantation. Par ailleurs, certaines plantes ont besoin de moins d'eau que d'autres : ainsi, les pommes de terre demandent beaucoup d'eau, contrairement par exemple aux framboises, que le maraîcher a décidé de ne pas arroser. Il avait pourtant installé pour elles un système de goutte-à-goutte, mais il ne l'utilise pas, pour des raisons pratiques : les tuyaux passent entre deux rangées de framboises, et l'eau s'écoulerait toute seule, parce que le terrain est en pente. Toutefois, le terrain est dans les bois, et les tuyaux ne sont donc pas reliés à un réseau d'eau : pour les alimenter, il faudrait remplir une citerne, par exemple avec l'eau de la Cure qui passe en bas du terrain, mais cela représente une trop grande contrainte pour le maraîcher. La consommation d'eau dépend également des choix individuels des maraîchers : celui-ci a une conscience aigüe des problèmes liés au réchauffement climatique, et nous confie qu'il essaie de limiter au maximum sa consommation d'eau, notamment en privilégiant des systèmes d'irrigation plus limités et efficaces, comme le système de goutte à goutte ou des systèmes d'aspersion réglés au débit le plus réduit. Les précipitations sont de surcroît une variable importante dans la consommation d'eau, du moins en ce qui concerne les fruits et légumes qui ne sont pas sous serre. Il pleuvait le jour où nous avons rencontré le maraîcher de St Père, et ce dernier nous a dit, en regardant la pluie tomber derrière la baie vitrée de son salon : « *Au moins c'est bien, je n'aurai pas besoin d'arroser mes plantes aujourd'hui* ».

Lorsque nous avons discuté avec la vigneronne, cette dernière a insisté sur l'importance de l'équilibre entre les précipitations et l'ensoleillement. Cette année « *il y a eu de l'eau et du soleil* », ce qui laisse présager selon elle d'une récolte fructueuse, même si « *tant que ce n'est pas dans la cuve, [elle] ne se réjouit pas* ». L'eau n'est pas toujours une alliée dans la viticulture. Une quantité trop importante d'eau est en effet délétère pour la production : les raisins se gorgent d'eau et peuvent pourrir. Lorsqu'il y a des orages, les vignes peuvent être infestées par des maladies ; il est donc nécessaire de les protéger. Une des techniques de la vigneronne consiste à laisser quelques mauvaises herbes pousser au pied des vignes, afin qu'elles absorbent l'excédent d'humidité. A l'inverse, les sécheresses et les grosses chaleurs mettent également en danger la production. Il est vrai que les vignes sont mieux armées que les céréales ou les légumes contre les sécheresses, en particulier les pieds anciens (âgés de plus de vingt à vingt-cinq ans) : leurs racines descendent assez profondément dans la terre pour puiser de l'eau souterraine. Si les vignes résistent relativement bien au manque d'eau, les sécheresses et les hautes températures peuvent leur occasionner des brûlures. Par ailleurs, une sécheresse prolongée qui causerait un assèchement des nappes phréatiques empêcherait les vignes de s'approvisionner en eau. Or, les vignes jeunes sont en revanche plus sensibles aux sécheresses. La vigneronne nous a affirmé qu'un certain nombre de jeunes viticulteurs s'étaient installés dans le Vézélien ces dernières années, parce que les terres y seraient restées plus abordables que dans d'autres régions viticoles. Un certain nombre d'entre eux se consacrent ainsi à une viticulture biologique, avec des vignes relativement jeunes. Si l'agriculteur a très peu évoqué la question de l'eau (lorsque nous l'interrogeons à ce sujet, il répondait de manière très succincte), le maraîcher et la vigneronne au contraire, tous les deux sensibilisés à l'écologie et aux pratiques d'agriculture biologique, nous ont parlé plus longuement de leur utilisation et consommation en eau ; par ailleurs, l'eau fut toujours comprise et mentionnée par eux comme un élément inscrit dans la biodiversité. Le

maraîcher nous expliqua par exemple que certains fruits et légumes, comme ses framboises et certaines de ses pommes de terre, manquaient d'eau parce qu'une partie de l'eau souterraine était captée par les racines d'arbres qui se trouvaient à proximité ; plus on s'éloignait des arbres, plus les framboises étaient charnues. La vigneronne pour sa part nous confia conserver des « mauvaises » herbes pour lutter contre les dégâts potentiels de la pluie. L'environnement est ainsi compris comme un véritable écosystème, une interaction constante entre ses différentes composantes, dont l'eau fait partie. Il revient au maraîcher ou à la vigneronne de comprendre ces interactions et de s'appuyer dessus pour cultiver.

L'approvisionnement en eau, un enjeu primordial

Le maraîchage et l'élevage demandent une quantité importante d'eau. L'accès à l'eau est donc un enjeu important dans ces secteurs, au point que le maraîcher de St Père nous affirme qu'il est impossible de faire du maraîchage si l'on n'a pas de source sur son terrain. Le maraîcher et l'agriculteur ont tous les deux un accès gratuit à l'eau : il y a une source dans la ferme où travaille le maraîcher, de même que dans celle de l'agriculteur, qui possède par ailleurs des terres au bord de la Cure. L'agriculteur-éleveur utilise l'eau de sa source pour abreuver ses animaux, et les amène régulièrement brouter dans des prairies au bord de la rivière, dans laquelle ils boivent directement. Le jour où nous l'avons accompagné, il déplaçait ses moutons dans une prairie au bord de la Cure, à quelques centaines de mètres de sa ferme, sur la commune de Saint-Père. Cela nécessitait une longue préparation : le matin, il fallait arracher les ronces qui avaient poussé sur les bordures de la prairie à l'aide d'un tracteur, afin de pouvoir ensuite poser la barrière électrique le long de la prairie. La barrière passait le long de trois côtés du champ, le quatrième côté était celui qui donnait sur la Cure. L'agriculteur a donc laissé ce dernier libre pour que les moutons puissent accéder à la rivière. Il a fallu ensuite revenir à la ferme et rassembler les moutons dans un enclos, et pour cela, poursuivre le troupeau avec la voiture, en klaxonnant. Lorsque les moutons se sont réunis derrière un hangar, l'agriculteur est descendu de voiture et les a guidés en courant derrière eux et en faisant du bruit. Une fois les moutons rassemblés dans un petit enclos, il les a fait monter dans la remorque, l'a attachée à un tracteur dans lequel nous sommes montés, et nous sommes allés ensemble jusqu'à la prairie au bord de la Cure, où l'agriculteur a fait descendre les animaux. Les moutons se sont aussitôt dispersés dans la prairie et ont commencé à brouter. Celui-ci a déposé une pierre dans la prairie, que les moutons peuvent venir lécher pour éviter des carences en sel.

Certains agriculteurs-éleveurs n'ont pas la chance d'avoir accès à de l'eau gratuitement. C'est par exemple le cas du fontainier de Vézelay, qui possède une ferme où il élève des vaches. Il n'a pas d'accès à l'eau sur son terrain, et utilise donc l'eau du réseau communal. Il est fatigué de l'agriculture, et nous dit en plaisantant qu'il aurait mieux fait de faire fonctionnaire ! Lorsque nous lui demandons ce qu'il fera si les prix de l'eau augmentent drastiquement à partir de 2026, il nous répond qu'il n'aura pas d'autre choix que de vendre ses bêtes. Cela montre qu'une augmentation forte et soudaine du prix de l'eau aura des conséquences majeures sur certains habitants du Vézélien, en particulier dans le domaine agricole. Le fontainier ne semble pas réfléchir à des alternatives, comme un système de récupération d'eau de pluie ou le fait de creuser un puits : le réseau d'eau communal lui apparaît comme sa seule source d'eau, et si ses tarifs deviennent inaccessibles, il n'aura pas d'autre choix que d'arrêter l'élevage.

Les acteurs du monde agricole face aux sécheresses et au réchauffement climatique

Il est impossible de comprendre les perceptions de l'eau et les pratiques liées à son utilisation sans les inscrire dans un contexte et des représentations plus larges. L'agriculteur se

démarque ainsi de nos autres interlocuteurs par le peu d'intérêt qu'il manifeste à l'égard de l'écologie. Il s'était converti à l'agriculture biologique pendant cinq ans, mais il souhaite repasser au conventionnel dès la fin de son contrat, parce que les contraintes sont trop fortes et les subventions nettement insuffisantes. Il nourrit par ailleurs une certaine rancœur à l'égard des « écolos », ce qui transparaît à plusieurs moments, par exemple, lorsqu'il critique la politique de la mairie de Vézelay consistant à imposer à certains agriculteurs des baux environnementaux – les agriculteurs des terres de la Maladrerie, qui se trouvent à proximité de la source de l'Étang, se sont en effet vu imposer des baux environnementaux en 2014. L'écologie semble être pour lui associée à des contraintes imposées par des élites déconnectées de la réalité. Il observe toutefois certaines conséquences du réchauffement climatique, par exemple sur la temporalité de ses récoltes : il nous explique qu'il commencera les moissons au début du mois de juillet, alors qu'il les fait habituellement en août. Par ailleurs, il s'inquiète d'un problème chronique de maladie pulmonaire chez ses veaux, qui a causé quinze décès sur soixante-dix naissances dans l'année. C'est un problème qui touche beaucoup d'agriculteurs dans la région : le fontainier de Vézelay, par exemple, est lui aussi concerné. Ni lui ni l'agriculteur ne savent avec certitude quelle est l'origine de cette maladie – apparemment, les vétérinaires ne le savent pas non plus, et aucun ne s'interroge si elle est liée au réchauffement climatique ou à la pollution du sol, de l'air ou de l'eau. La sécheresse liée au réchauffement climatique ne semble toutefois pas représenter un problème immédiat pour l'agriculteur : cela n'influence pas ses choix de plantations, puisqu'il prévoit de planter du blé l'année prochaine, une céréale nécessitant énormément d'eau.

Cette prise de distance avec les préoccupations écologiques n'est pas nécessairement synonyme d'un manque d'intérêt pour ses animaux ou son métier. L'agro-éleveur, qui évolue dans ce milieu depuis ses douze ans, âge auquel il aurait demandé à son père, chauffeur de car, d'acheter quelques vaches, nous confie que ce secteur l'a toujours attiré parce qu'il « aime la nature ». Cet amour transparaît lorsqu'il déclare que le moment qu'il préfère dans son travail est la naissance des veaux, quand il nous parle avec affection de certaines de ses vaches, ou bien lorsqu'il joue avec sa chienne. Contrairement à l'agriculteur, le maraîcher et la vigneronne sont conquis à la cause de l'écologie et de l'agriculture biologique depuis longtemps. Celle-ci s'est convertie à la viticulture biologique en 1999, année de la naissance d'un de ses fils ; quant au maraîcher, il a converti l'élevage de son père en bio il y a plus de quarante ans. Il est intéressant de noter que tous deux ont grandi dans le domaine de l'agriculture : les parents de la vigneronne étaient viticulteurs, le père du maraîcher était agriculteur-éleveur. Une conscience forte des enjeux environnementaux et des évolutions liées au changement climatique transparaît ainsi tant dans leurs pratiques que dans leurs discours. Leur conception de l'environnement met en avant la biodiversité et l'interaction constante entre le vivant et le non-vivant. Un déjeuner chez le maraîcher nous a permis d'observer comment ses conceptions de l'écologie impactent sa vie quotidienne : il vit dans ce qu'il appelle une « *sobriété heureuse* », consommant assez peu et choisissant autant que possible des produits bio. La vigneronne quant à elle nous a parlé d'une « *cabane* » qu'elle possède dans le Morvan, isolée dans la nature, où elle aime se retirer de temps en temps. C'est la preuve du bonheur qu'elle éprouve au contact de la nature, qui apparaît également lorsqu'elle insiste sur l'importance de la biodiversité et son impact sur la beauté du paysage, ou lorsqu'elle nous nomme certaines « mauvaises » herbes qui poussent en bas des vignes. Cet intérêt pour les enjeux environnementaux se traduit également par une connaissance précise des enjeux liés à l'eau dans la région. Lors d'une discussion avec la vigneronne, son employée et son fils, ceux-ci ont évoqué l'impact des barrages sur la biodiversité des rivières ; ils nous ont également parlé des conséquences des drainages agricoles, qui causent des coulées

de boue et des pesticides dans les ruisseaux, lesquels deviennent bouchés ou pollués²⁹. Le maraîcher s'intéresse lui aussi aux questions de pollution des cours d'eau : il nous explique par exemple que des analyses ont montré une présence de mercure dans l'eau potable de Saint-Père. Selon lui, cette pollution serait liée à des produits que l'on mettait sur les vignes : ces produits étaient retenus par les feuilles, qui tombent, puis se décomposent, et permettent ainsi aux produits d'atteindre les couches inférieures du sol et les nappes phréatiques. Le maraîcher et la vigneronne ont par ailleurs conscience de la nécessité de préserver l'eau. Celle-ci regrette que la prise de conscience des risques liés aux sécheresses ne soit pas plus forte dans la région. Celui-ci, pour sa part, observe les conséquences de la sécheresse sur ses productions : ses framboises par exemple sont bien plus petites et moins nombreuses que d'habitude. Il insiste également sur le dérèglement du calendrier des plantations et des récoltes. Cette conscience du réchauffement climatique le conduit à concevoir l'eau comme une ressource rare, et ainsi à adapter ses pratiques de façon à consommer le moins d'eau possible. On voit ainsi deux rapports radicalement différents à l'eau se dessiner. Dans le cas de l'agriculteur, les enjeux liés au réchauffement climatique ne font pas partie de ses préoccupations, et il a un accès gratuit et facile à l'eau, qui n'est donc jamais problématisée dans son discours. Elle apparaît comme une évidence, omniprésente mais invisible. A l'inverse, les pratiques et les préoccupations écologiques du maraîcher et de la vigneronne les conduisent à percevoir l'eau de plusieurs manières. Elle est d'abord une variable incontrôlable avec laquelle il faut composer, une ressource vitale et nécessaire, mais parfois nuisible ; d'un autre point de vue, elle apparaît comme un enjeu politique et environnemental important : c'est une ressource et un milieu menacé par les activités humaines, qu'il s'agit donc de préserver.

Conclusion

Dans ce travail de recherche, nous avons tenté de démontrer que les changements liés à l'eau, dans ses diverses formes, impactent les collectivités et les individus. Bien que l'eau ne soit pas un sujet majeur pour nombre de nos interlocuteurs, il est évident que les transformations, tant climatiques, politiques qu'économiques, qui entourent les différentes formes de l'eau, ont des conséquences sur les perceptions et les pratiques des habitants du Vézélien. Ce travail ne prétend bien sûr pas établir un rapport exhaustif sur l'eau, ses pratiques et ses usages dans le vézélien. Nous nous contentons de présenter les enjeux qui nous ont semblé les plus saillants au cours de notre enquête, en ayant pleinement conscience qu'un tel sujet mériterait une recherche bien plus longue et approfondie.

Bibliographie

- CASCIARRI, Barbara et VAN AKEN, Maura, 2013. "Anthropologie et eau(x) : affaires globales, eaux globales et flux de cultures", *Journal des anthropologues*, 132-133, p. 14-44.
- MOLLE, François, MOLLINGA, Peter P. et WESTER, Phlippus, 2009. "Hydraulic Bureaucracies and the Hydraulic Mission: Flows of Water, Flows of Power", *Water alternatives*, 2:3, p. 328-349.
- RIAUX, Jeanne, 2013. "Ethnographie d'un dispositif de gestion publique des eaux: à-propos des paradoxes de la "mesure" hydrologique", *Journal des anthropologues*, 132-133, p. 360-381.

²⁹ Nous n'avons pas eu le temps d'explorer plus précisément les questions liées aux pollutions des cours d'eau par les déchets qui y sont déversés, ni aux conséquences des barrages sur la biodiversité. Si un travail est de nouveau mené sur les questions liées à l'eau dans le Vézélien, il nous semble que ce serait un point intéressant à aborder.

Sitographie

Articles de journal :

- https://www.lyonne.fr/pierre-perthuis-89450/loisirs/un-jour-un-lieu-du-petit-au-grand-pont-pierre-perthuis-se-devoile_11552807/.
- https://www.lyonne.fr/pierre-perthuis-89450/actualites/deux-monuments-immortalises-par-la-grande-vadrouille_12442073/.
- https://www.lyonne.fr/avallon-89200/actualites/trois-choses-a-savoir-sur-la-source-choslin-d-asquins-et-vezelay_13976071/.
- <https://www.generationpeche.fr/176-regles-a-connaître.htm>.

Sites publics officiels :

- <https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Protection-de-l-environnement/Eau/SECHERESSE/15-juin-2023-Secheresse-degradation-de-la-situation>.
- <https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Protection-de-l-environnement/Eau/SECHERESSE/28-juin-2023-Secheresse-des-pluies-insuffisantes-pour-une-amelioration-de-la-situation>.
- <https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Protection-de-l-environnement/Eau/SECHERESSE/Archives-Secheresse-2019/La-secheresse-s-accentue-dans-l-Yonne-quatre-secteurs-places-en-crise>.
- <https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Protection-de-l-environnement/Eau/SECHERESSE/Archives-Secheresse-2020/06-Aout-2020-la-secheresse-s-accentue-quatre-secteurs-en-crise>.
- <http://www.vezelay.fr/site/Patrimoine-mondial-de-l-UNESCO>.

Autres :

- <file:///Users/mac/Downloads/Cahier%20des%20charges%20Vezelay%20modifi%C3%A9%20VF-1.pdf>.
- https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/s1166420_001/1976-la-france-paralysee-par-la-secheresse
- https://fr.wiktionary.org/wiki/p%C3%A0che_%C3%A0_la_mouche.
- <https://www.sh6e.com/activites/histoire-du-6eme/les-evenements-historiques/crue-1910-saint-germain-des-pres-les-pieds-dans-l-eau>.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Bassin_de_la_Seine#/media/Fichier:Bassin_Seine.png.

Annexes



Annexe 1 : Panneau de restauration, au parking du site des Deux Ponts, Pierre-Perthuis (Janette Taillandier)

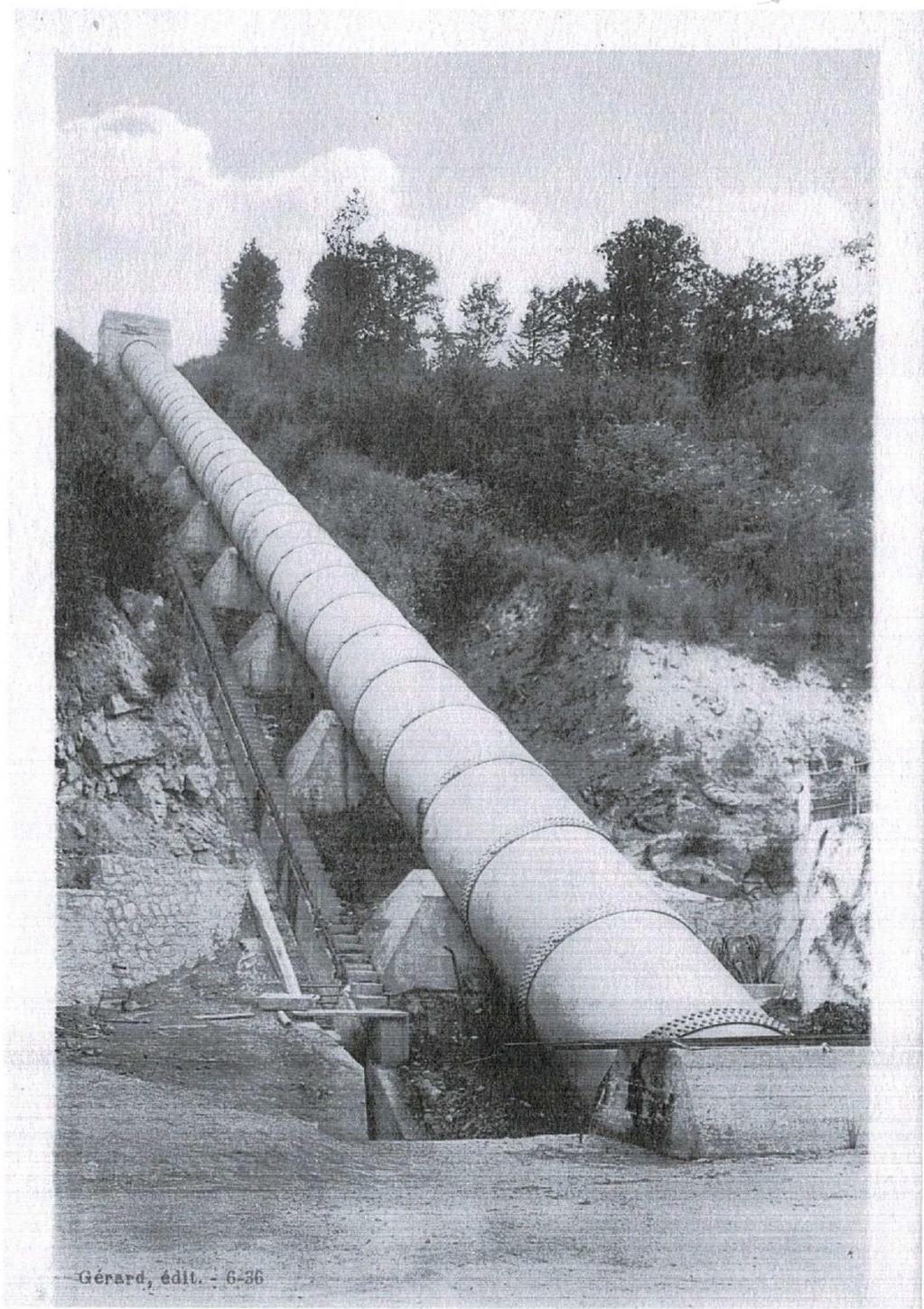
L'idée d'utiliser la Cure pour produire de l'électricité qui alimenterait un réseau de chemins de fer électrique remonte à 1903. Mais la modification des conditions économiques de l'après-guerre conduisent à abandonner le projet de train électrique pour renforcer la puissance instantanée à aménager.

De 1930 à 1932, des centaines d'ouvriers travaillent dans les bois de Cure pour y construire une usine hydroélectrique. L'ensemble des installations est mis en service industriel le 8 janvier 1933. La puissance de la centrale est d'environ 24 500 kWh.

L'eau est captée au barrage du Crescent où elle emprunte un canal d'une longueur de 7,5 km tantôt souterrain, tantôt à ciel ouvert jusqu'au bassin d'accumulation de Bois de Cure. Là, une conduite forcée d'un dénivelé d'environ 100 mètres et d'un débit de 33 m³ par seconde, l'amène à l'usine hydroélectrique où elle est turbinée pour produire de l'électricité.

Outre la production d'électricité, les barrages édifiés sur la Cure permettent d'en réguler le débit et d'éviter ainsi les crues en région parisienne.

Annexe 2 : Explication de l'usine hydroélectrique. Texte transmis par le maire de Domecy sur Cure



Annexe 3 : Le canal entre le bassin d'accumulation de Bois de Cure et le lac de Crescent. Document transmis par le maire de Domecy sur Cure

MALASSIS

Le huguenot Lazare de Loron était fort en colère. Seigneur de Domecy depuis 1560, il était obligé d'utiliser le moulin banal de Cure et donc de payer une redevance aux moines bénédictins de l'abbaye. Cela ne pouvait plus durer ; il décida d'établir un moulin sur la Cure à l'encontre du droit féodal. C'est certainement pourquoi on l'appela le moulin mal assis. Avec le temps, le nom du lieu devint « Malassis ».



Au milieu des bois, le site de Malassis en juillet 2009.

Au cours des temps, le moulin fut le plus souvent possédé par le châtelain de Domecy. Au début du dix-huitième siècle, il est exploité par la famille Sonnois, François puis son fils Jean, qui partent s'installer vers 1710 à Gingon. Pierre Mandonnet leur succède jusqu'en 1741. En 1744, le nouveau meunier s'appelle Émiland Gourlot. Le premier juin, dans le gour du moulin, on retrouve le corps de Clément Joachim, qui avait disparu dans la Cure deux mois plus tôt. Les familles de meuniers ne séjournent que quelques années à Malassis. Jean Barbier y meurt le 7 mai 1759, son fils Michel étant bientôt remplacé par Claude Maloigne, de Bazoches.

Peu avant la révolution, Jean Sonnois devient meunier à Malassis, après son mariage avec Marie Leriche fille d'une famille de manouvriers de Cure. En 1794, le propriétaire du château de Domecy Denis François Angran d'Alleray est guillotiné. Le moulin de Malassis est vendu comme bien national. Mis à prix 8000 livres, il est finalement adjugé pour 29100 livres à un sieur Labrossière, chirurgien à Avallon.

Au début du dix-neuvième siècle, la famille Meuleau (au nom prédestiné !) tient le moulin. Vers 1815, après la défaite de Napoléon, c'est dans ce lieu isolé et difficile d'accès que les pères de famille des villages environnants cachent leurs filles, par crainte des envahisseurs étrangers. Elles ne furent heureusement pas découvertes !

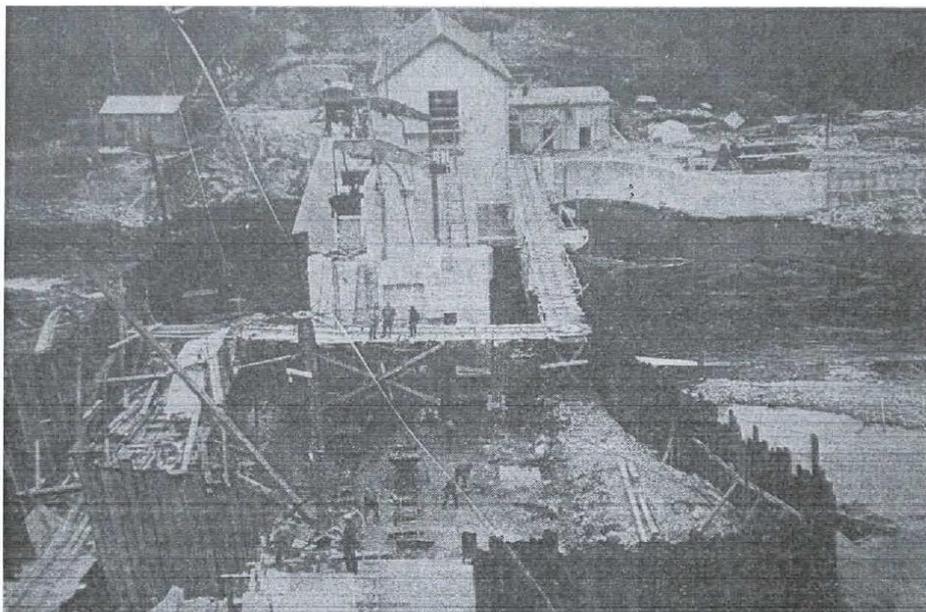
En 1851, la famille de Vibraye est propriétaire du moulin qui occupe quatre ouvriers payés 0,60 Francs par jour. Le meunier se nomme Alexis Goussot. Son gendre, Louis Fillon, dit Coulon est le dernier meunier de Malassis qui est abandonné un peu avant la fin du siècle.

Vers 1914, les bâtiments qui tombent complètement en ruines, sont le paradis des chouettes. Un petit garçon de Domecy, surnommé Mimile, préfère venir jouer dans la vallée escarpée plutôt qu'aller dans ce lieu triste qu'est l'école de Cure. Il part le matin comme si de rien n'était avec ses camarades, les quitte bientôt pour aller à Malassis, d'où il ne rentre qu'en entendant la cloche sonner l'heure de la sortie. Un jour, son père qui livre le pain à Cure est apostrophé par Monsieur Berthier l'instituteur :

-Dis donc Eugène, ça fait une semaine que je n'ai pas vu ton fils !
-Je l'envoie pourtant à l'école tous les jours !

La supercherie fut ainsi découverte, et malgré tout l'amour qu'il portait à leur petit dernier, les parents du garnement lui administrèrent une « bonne volée », ce qui n'en fit pas pour autant un élève modèle !

En novembre 1929, le bruit des explosions et le fracas des concasseurs et des broyeurs viennent subitement perturber la quiétude de la vallée. Un barrage en béton coulé de 7 m de hauteur et une usine auxiliaire sont construits à Malassis. Les travaux sont activement poussés et se terminent en juillet 1931. Les eaux utilisées à l'usine de bois de Cure sont restituées dans la rivière et recueillies dans le réservoir de Malassis qui a pour rôle de compenser en aval des aménagements les débits turbinés. L'eau qui envahit les gorges est source de progrès et de mieux-être, mais l'immense réservoir de 340 000 m³ endommage pour toujours un site superbe.



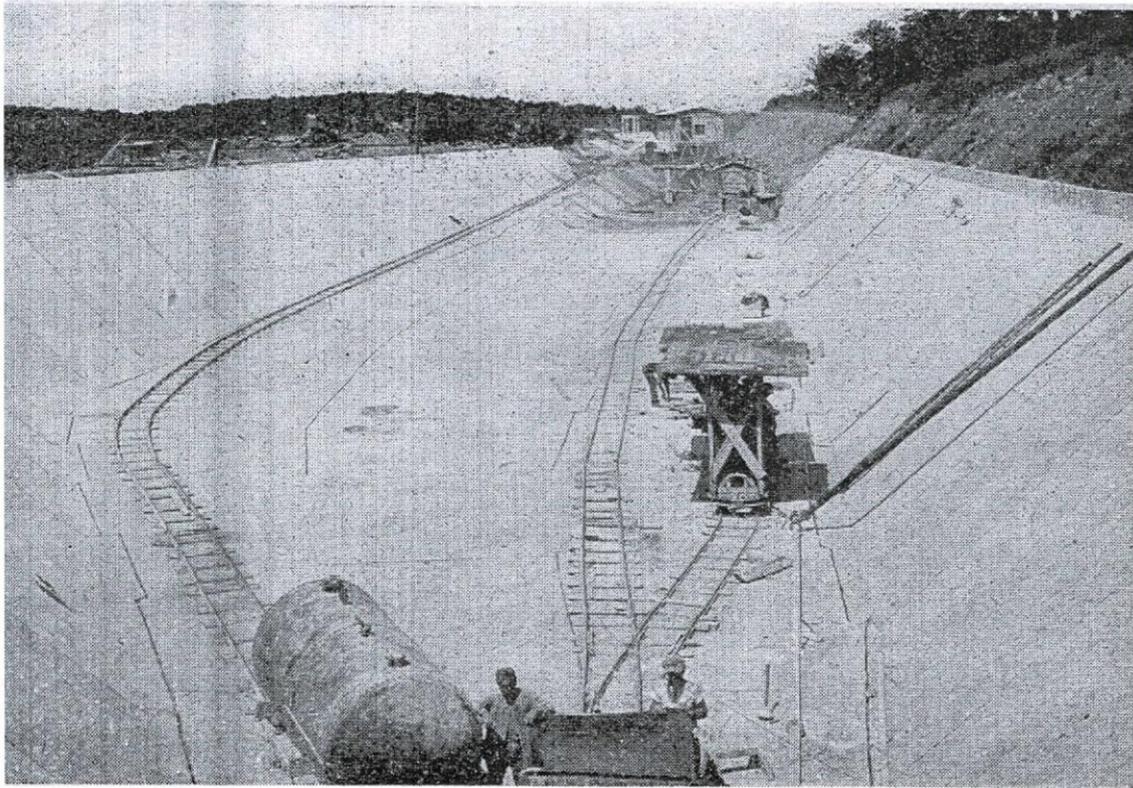
Les travaux à Malassis en avril 1930.

À côté du barrage, un petit hameau renaît bientôt, puisque deux maisons sont édifiées. Ces logements sont occupés par les familles des agents d'E.D.F jusque dans les années 1970. L'automatisation progressive des ouvrages qui entraîne la diminution des effectifs de l'entreprise rendent vacants les appartements de Malassis. Dans les années 90, les maisons quoiqu'en très bon état, sont finalement détruites. C'est la deuxième mort du petit village.

Aujourd'hui, le lieu est désert pendant la plus grande partie de l'année. Ce n'est qu'à la belle saison que la vallée s'anime grâce aux promeneurs, aux pêcheurs et aux canoës qui descendent la rivière. Le lac est en partie envasé et n'est malheureusement pas du tout aménagé. La nature blessée par les travaux des hommes semble avoir un peu reconquis son ancien territoire.

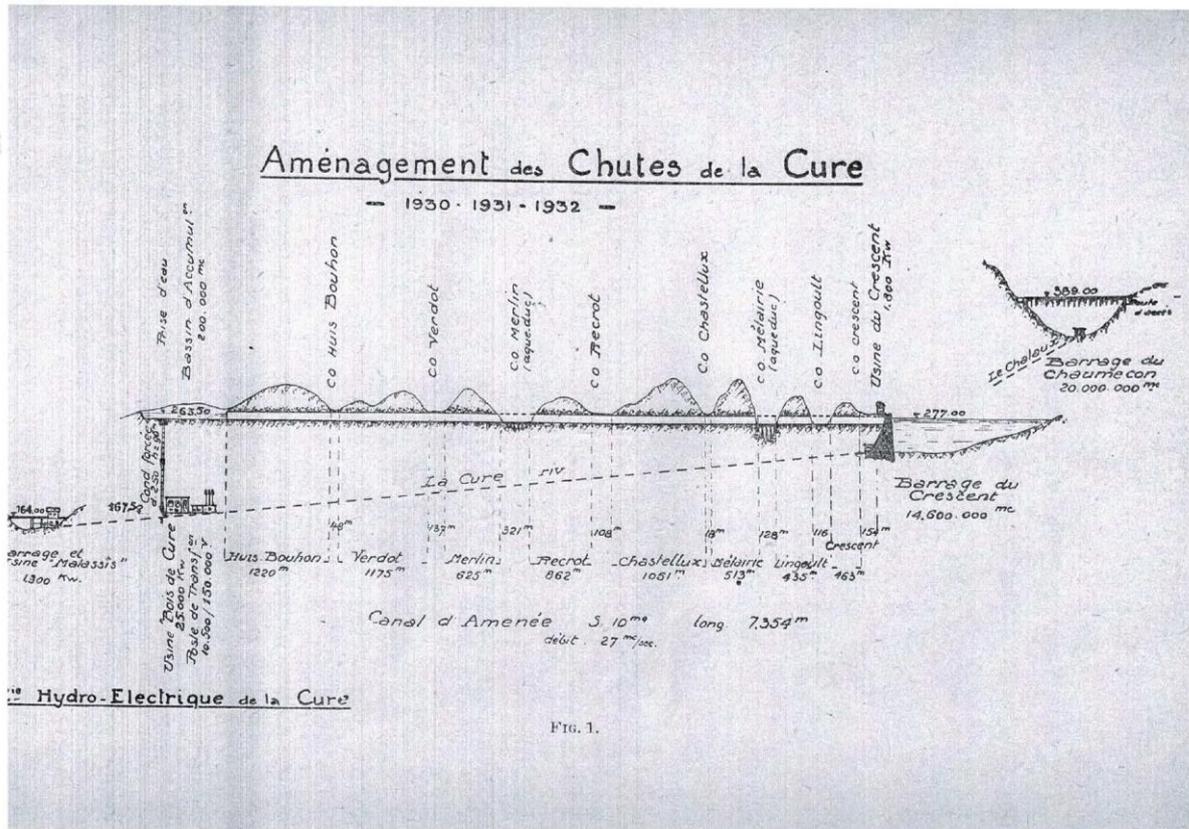
Marc PAUTET

Annexe 4 : Texte rédigé par le maire de Domecy sur Cure sur l'histoire du barrage de Malassis

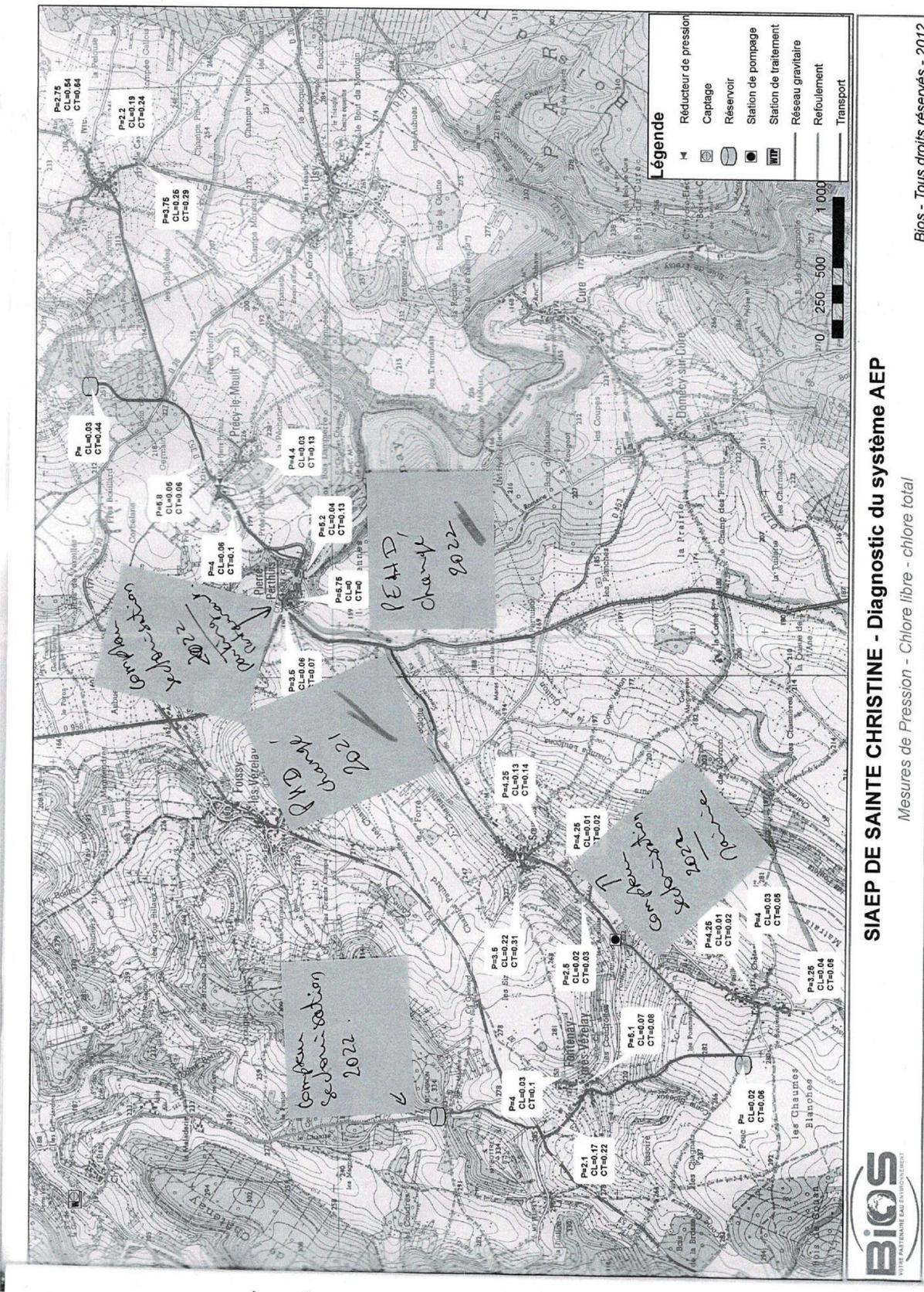


Annexe 6 : Travaux du barrage et de l'usine hydroélectrique. Document transmis par le maire de Domecy sur Cure

Annexe 7 : L'usine hydroélectrique. Document transmis par le maire de Domecy sur Cure



Annexe 8 : Schéma de l'aménagement des chutes de la Cure. Document transmis par le maire de Domecy sur Cure



SIAEP DE SAINTE CHRISTINE - Diagnostic du système AEP

Mesures de Pression - Chlore libre - chlore total

Bios - Tous droits réservés - 2012



Annexe 9 : Plan du réseau d'eau de Sainte-Christine. Document transmis par la présidente du syndicat de l'eau